



Mission Documentation

Sélection d’Injep Veille & Actus : Procédure Parcoursup

[Décret n° 2019-231 du 26 mars 2019](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038272532&dateTexte=&categorieLien=id) relatif à la procédure nationale de préinscription pour l'accès aux formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur et modifiant le code de l'éducation

Journal officiel du 27 mars 2019

Le décret n° 2019-231 du 26 mars 2019 concerne la procédure nationale de préinscription pour l'accès aux formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur et modifiant le code de l'éducation. Le texte renforce notamment les obligations des établissements d'enseignement en matière de publication des critères généraux d'examen sur la plateforme et met en cohérence l'organisation de l'inscription administrative avec le calendrier de la plateforme Parcoursup.

[Arrêté du 26-3-2019](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=140175) relatif au calendrier de la procédure nationale de préinscription pour l'accès dans les formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur

Bulletin officiel spécial de l’éducation nationale, n° 3 du 28 mars 2019

L’arrêté du 26-3-2019 traite du calendrier de la procédure nationale de préinscription pour l'accès dans les formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur. La phase principale de la procédure nationale de préinscription est ouverte sur la plateforme Parcoursup jusqu'au 19 juillet 2019 inclus.

[Arrêté du 26 mars 2019](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=140255) modifiant l'arrêté du 9 mars 2018 relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant à un diplôme national relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur

Bulletin officiel spécial de l’éducation nationale, n° 3 du 28 mars 2019

L’arrêté du 26 mars 2019 précise en annexes les connaissances et compétences attendues pour la réussite dans les formations conduisant à un brevet technicien supérieur et au diplôme universitaire de technologie.